

## ANNEE 2025

### SEANCE PUBLIQUE DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2025

Délibération n°

2025062

Date de convocation : 27/11/2025

Date d'affichage : 03/12/2025

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents :	17
Pouvoirs :	5
Nombre de votants :	22

Pour : 22

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le 1<sup>er</sup> décembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal de la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 27 novembre 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présent(e)s : M. Yannick BASSIER, Maire & MM Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Arnaud PAVLOVSKY, Cédric BRESAC, Marc PERRIER, Jean-Baptiste HALTY.

Mmes Emmanuelle DALLET, Valérie RECART, Laure TRÉMOUILLE, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Guénaël LE CAM, Céline FAYS, Bénédicte LARCEBEAU, Marie GRABET dit BOUCHET, Valérie ETCHART.

Absent (e) s excusé (e)s : M. Mikel AMILIBIA (pouvoir à Mme Marie GRABET DIT BOUCHET), M. Bernard COMBES (pouvoir à M. Arnaud PAVLOVSKY), Mme Nathalie HARAN (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Maud BARRAL (pouvoir à Mme Valérie RECART), M. Christian GARRIGUES (pouvoir à Mme Guénael LE CAM).

Secrétaire de séance : Mme Guénael LE CAM.

### O.J n°7 : ACTUALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE – MISE A JOUR DU LIVRET OPERATIONNEL

Rapporteur :

Par délibération en date du 13 juin 2019 la commune de Bassussarry a validé un plan communal de sauvegarde (ou P.C.S) et ses annexes. Le PCS à vocation opérationnelle, intègre l'ensemble des risques particuliers auxquels la Commune de Bassussarry est confrontée, notamment en termes de risques naturels et technologiques. Il s'intègre dans l'organisation générale des secours et forme avec les autres plans existants, une chaîne complète et cohérente de gestion des évènements portant atteinte aux populations, aux biens et à l'environnement. Il apporte ainsi une réponse de proximité en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours.

Afin de conserver son opérationnalité, le PCS est révisé dès qu'il est nécessaire (dernières mises à jour : 06/12/2021-04/11/2024). Il convient aujourd'hui de l'actualiser en ce qui concerne le livret opérationnel, plus précisément, l'organisation de l'équipe de la cellule de crise municipale, en raison de l'élection du nouveau maire, et de plusieurs mouvements de personnel.

Monsieur le Maire propose d'intégrer les informations suivantes :

**Au Livret opérationnel – mise à jour des référents :****Cellule de commandement :**

Directeur des opérations de secours : M. Yannick BASSIER, Maire.

**Cellule Secrétariat – Intendance :**

Responsables : Mme Guénael LE CAM, conseillère municipale & M. Jean-Christophe CHAMALBIDE, Directeur Général des Services.

Membres mobilisables : Retrait de Mme Eliane DELPECH

**Cellule technique :**

Membres mobilisables : Retrait de M. René AROTÇARENA et ajout de M. Michel ERRANDONEA

Le conseil municipal, après avoir pris connaissances des propositions de modifications et d'ajouts proposés par Monsieur le Maire :

- Autorise Monsieur Le Maire à mettre à jour le livret opérationnel du PCS de Bassussarry sur la base des informations présentées en séance,
- Demande à Monsieur Le Maire de diffuser la version actualisée du PCS sur tous les supports de communication appropriés et auprès des partenaires concernés.

Fait à Bassussarry, le 1<sup>er</sup> décembre 2025.

Le Maire,  
**Yannick BASSIER**

